



## INFORMATION AVERTISSEUR DE FUMÉE



### CHANGEMENT D'HEURE, CHANGEMENT DE PILES

À l'approche de la saison froide et du changement d'heure, votre service d'incendie vous rappelle l'importance de vérifier et de changer vos piles dans vos avertisseurs et détecteurs de fumée. Il serait dommage qu'une vie soit perdue pour avoir omis de poser un geste aussi anodin. Le retour à l'heure normale se fera dans la nuit du **5 au 6 novembre 2022**.

#### Assurez-vous de leur bon fonctionnement

Pour vérifier le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée, vous pouvez provoquer de la fumée en éteignant une bougie près de l'appareil. Si la présence de fumée déclenche le signal d'alarme, votre avertisseur fonctionne bien. Dans le cas contraire, remplacez la pile, puis testez de nouveau l'appareil. S'il ne fonctionne toujours pas, il est défectueux. Vous devez le remplacer.

#### Où installer vos avertisseurs de fumée

- Sur chaque étage de votre résidence
- À proximité des chambres à coucher
- Dans les chambres où l'on dort la porte fermée
- Au plafond, à au moins 50 centimètres d'un luminaire ou d'un plafonnier

#### Évitez la cuisine

Il n'est pas conseillé d'installer un avertisseur de fumée près de la cuisine. Il serait déclenché inutilement par les appareils électroménagers, comme le grille-pain.

### RAMONAGE DE CHEMINÉE

Nous vous rappelons qu'avant d'entreprendre la saison hivernale et d'utiliser votre foyer à combustion lente, il serait utile et **prudent** de faire effectuer un ramonage de votre cheminée par un professionnel. Ce ramonage vous évitera possiblement bien des désagréments lorsque vous utiliserez votre foyer.

Nous vous recommandons de faire affaire avec une entreprise spécialisée dans ce domaine. À cet effet, l'Association professionnelle du chauffage dispose d'une liste de ramoneurs accrédités disponible sur son site Internet ([poelesfoyers.ca](http://poelesfoyers.ca)), dont celui situé à La Pocatière *Cheminée Solution inc.*

Pour information, contactez-nous :  
*Christian Gagnon, directeur incendie*  
*Régie Kam-Ouest*  
*418-852-2952*